

FICHE PROJET n° 1 *Plus de nature, plus de liens : protéger et reconnecter*

Porteur du projet :

Le porteur du projet est l'ASBL GAL Meuse@Campagnes

Bénéficiaire de la subvention et opérateur de terrain :

L'ASBL GAL Meuse@Campagnes est à la fois bénéficiaire de la subvention et opérateur de terrain. Siège social : Rue des Marais 11 - 5300 Andenne

Administration fonctionnelle pressentie

SPW-ARNE

Synthèse du projet

Quoi ?

Ce projet consiste, dans un premier temps, à identifier et cartographier des zones prioritaires en matière d'enjeux de biodiversité et de services écosystémiques ainsi que leurs caractéristiques spécifiques. Dans un second temps, il s'agira de définir ce qu'on peut y faire ou non et de mettre en place différentes actions qui contribuent à l'amélioration de ce réseau écologique en mobilisant de manière collective et solidaire les propriétaires, les agriculteurs, les habitants et les communes au service de la nature.

Comment ?

Le projet repose sur quatre axes d'action majeurs :

- Développer une vision stratégique territoriale partagée en matière d'enjeux environnementaux
- Soutenir des actions de restauration, protection, préservation des sites contribuant au réseau écologique et aux services écosystémiques
- Accompagnement des agriculteurs pour renforcer la biodiversité et la préservation d'espèces propres aux zones agricoles
- Susciter l'émulation et la collaboration autour de projets contribuant au réseau écologique et aux services écosystémiques pour pouvoir les répliquer et les multiplier.

L'approche du GAL repose sur les concepts croisés de réseau écologique (trame verte pour les habitats terrestres, trame bleue pour l'eau et les zones humides, trame jaune pour les zones agricoles) et d'infrastructures vertes régulatrices.

Les infrastructures vertes ainsi restaurées dans les paysages contribuent aussi à développer un tourisme de proximité dans la logique de l'Axe "Nature et évasions" développé dans la

Stratégie 2030 "Destination Wallonie" et seront valorisées dans le cadre du projet du GAL (FP3 - Passé, présent, futur).

Pourquoi?

Le projet contribue prioritairement aux objectifs stratégiques et opérationnels suivants :

- "Protéger, améliorer l'environnement naturel"
 - Préserver et développer la biodiversité
 - Améliorer la qualité des eaux
 - Protéger les zones naturelles
 - Renforcer le réseau écologique
 - Lutter contre les inondations et les sécheresses
- Revaloriser le rôle de l'agriculture au sein d'un milieu rural en mutation
 - Faire comprendre le métier d'agriculteur
 - Favoriser le dialogue et la compréhension mutuelle entre les personnes non issues du monde agricole et les agriculteurs
 - Valoriser et encourager les pratiques agricoles intégrant les enjeux environnementaux
 - Accompagner les agriculteurs dans leurs transitions

Description

- **Description du projet**

CONTEXTE DU PROJET

Ce projet trouve son contexte au niveau du territoire ainsi qu'au niveau européen.

Situé en grande partie sur les plateaux limoneux hesbignons, le territoire du GAL Meuse@Campagnes est majoritairement destiné à une vocation agricole, composé de grandes cultures en openfield sur les sols les plus productifs et de prairies dans les fonds alluviaux plus humides. Au sud, en bordure de la Meuse, des massifs forestiers d'un grand intérêt forment des îles de verdure et de nature, vestiges historiques des grands massifs forestiers qui occupaient la Wallonie après les glaciations.

Tous les indicateurs de biodiversité sont au rouge sur le territoire du GAL : très peu d'espaces naturels présents, très peu de zones protégées, peu d'habitats ou d'espèces remarquables (protégées, menacées...), un maillage écologique très insuffisant au sein des terres cultivées et des modes de production intensifs. Les fonds de vallées sont majoritairement drainés, occupés par des prairies dégradées ou des plantations de peupliers alors qu'ils sont des réservoirs importants de biodiversité, de carbone et jouent un rôle essentiel dans le cycle de l'eau. Dans la zone agricole, les espèces typiques qui étaient encore présentes il y a 20 ans comme la perdrix, le bruant proyer, la végétation messicole... sont en très forte régression à cause de l'intensification de la production, l'augmentation de la taille des parcelles...

Les indicateurs de qualité de l'environnement ne se portent pas mieux : la qualité des eaux souterraines et de surface est très dégradée, le territoire est de plus en plus régulièrement soumis à des problèmes d'érosion et d'inondations, alternant avec des périodes de sécheresse, avec des impacts importants dans le territoire du GAL, et aussi en aval. Le

territoire est aussi très déficitaire en termes de stockage de carbone dans les sols et la végétation. Le redéploiement d'infrastructures vertes dans les paysages par la plantation de haies et d'arbres, de bandes enherbées plus ou moins fleuries et éventuellement récoltées partiellement et tardivement en été, la restauration des zones humides, l'adoption de pratiques agricoles qui concourent à augmenter la capacité d'accueil de la biodiversité et le taux de carbone dans les sols... sont des actions qui permettent à un territoire d'assurer un rôle significatif pour l'amélioration de ces indicateurs.

Le pourcentage du territoire consacré à la nature et aux infrastructures vertes est très insuffisant avec très peu de données biologiques, de sites de grand intérêt biologique identifiés et de zones protégées. La connaissance du territoire très partielle ne permet pas de développer une vision globale d'une stratégie d'actions de protection, de préservation ou de restauration du réseau écologique pour améliorer la résilience globale des paysages typiques du territoire.

Beaucoup d'acteurs locaux, y compris des agriculteurs, sont bien conscients des tensions, voire des conflits entre acteurs et utilisateurs des paysages, des enjeux de santé globale des hommes et de l'environnement (conformément au concept "One Health") et des opportunités que le redéploiement concerté de la biodiversité sur le territoire peut apporter. Comme le montre le nombre et la diversité des pré-projets reçus, la préservation de l'environnement et de la biodiversité peut devenir vecteur de cohésion sociale en réunissant habitants, écoles, communes, agriculteurs autour de projets concrets et positifs.

De par son ancrage local, sa connaissance du territoire et des réseaux d'acteurs, son expérience et son expertise, le GAL Meuse@Campagnes est un acteur incontournable pour mettre en place un processus de médiation entre les acteurs et utilisateurs locaux, pour les responsabiliser et les mobiliser, ainsi que pour favoriser l'implémentation des mesures sectorielles régionales.

Dans le cadre du **Pacte vert pour l'Europe** lancé pour limiter la contribution aux changements climatiques et à la dégradation de l'environnement, la Commission européenne a développé une [Stratégie européenne Biodiversité pour 2030](#). L'ambition fondamentale de cette stratégie est d'endiguer la perte de biodiversité à travers l'ensemble du territoire européen en la protégeant, la conservant et la restaurant.

Différents objectifs concrets sont définis pour renforcer la protection des sites sensibles, restaurer la fonctionnalité des écosystèmes et améliorer la cohérence entre les activités de production de biomasse agricole et les autres services écosystémiques (qualité de l'eau, érosion, lutte contre les inondations et les sécheresses, stockage de carbone, pollinisation, contrôle biologique, cadre de vie, activités de loisirs, impacts sur la santé, ...) et ce, afin d'améliorer la qualité de vie des habitants et la résilience et la robustesse des écosystèmes face aux changements globaux.

A l'échelle européenne, tous les acteurs globaux ou plus locaux sont des contributeurs potentiels au développement de ces nouvelles alliances avec la biodiversité. L'échelon local est considéré comme essentiel pour développer des actions concrètes qui peuvent servir de sources d'inspiration à de multiples acteurs.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Développer une vision stratégique territoriale partagée en matière d'enjeux environnementaux
- Soutenir des actions de restauration, protection, préservation, gestion différenciée de sites contribuant au réseau écologique et aux services écosystémiques
- Susciter l'émulation et la collaboration autour de projets contribuant au réseau écologique et aux services écosystémiques pour pouvoir les répliquer et les multiplier.
- Aider à la préservation de sites sensibles du territoire à travers des actions de sensibilisation

PUBLICS CIBLES CONCERNÉS

- Propriétaires ou exploitants de terrain à enjeux de biodiversité
- Agriculteurs comme principaux gestionnaires des paysages
- Naturalistes pour révéler les enjeux de biodiversité près de chez eux
- Habitants en général
- Pouvoirs locaux

IMPACT SUR LE TERRITOIRE

Le travail entrepris vise à obtenir les impacts suivants au niveau du territoire :

- Des actions coordonnées selon une vision stratégique partagée et grâce à une communauté d'acteurs où chacun peut prendre sa part à son niveau.
- Un réseau d'agriculteurs pro-actifs avec qui s'établit une relation de confiance permettant de porter des projets innovants et démonstratifs.
- Des habitants engagés dans leur environnement proche au bénéfice de la nature.
- Des relations positives entre agriculteurs et riverains autour de projets concrets.
- Une image positive du territoire, reconnu pour la dynamique de ses acteurs en matière de biodiversité.
- La mise en avant des enjeux de biodiversité dans les priorités communales.
- Une amélioration concrète du réseau écologique, des retombées positives en matière de préservation de la biodiversité (espèces et habitats cibles), des fonctions de régulation (qualité de l'eau, érosion, inondations, sécheresse) et de la capacité d'accueil pour un cadre de vie agréable et le développement d'un tourisme de proximité.

ACTIONS SOUTENUES

Action 1. Identification et cartographie des zones prioritaires en matière d'enjeux de biodiversité et de services écosystémiques ainsi que leurs caractéristiques spécifiques

Ce travail sera réalisé sur base des données existantes au niveau communal et régional, sur base de la connaissance des professionnels sur le terrain (Communes et organismes professionnels: Natagora, contrats rivières, DNF...) et des habitants (naturalistes, chasseurs, agriculteurs...) et avec l'appui de Gembloux Agro-BioTech et son projet "Réseau écologique".

Un travail de recensement sur le terrain sera effectué pour compléter les données existantes et affiner cette analyse. Ce travail peut porter sur un recensement d'espèces via ObsIdentify ou d'habitats naturels particuliers via BiomMap, outil numérique développé par le GAL Meuse@Campagnes. La compilation des données existantes permettra de faire un état de la situation de départ (2024) et de mesurer la progression des indicateurs tout au long du projet. Le chargé de projet gèrera les activités classiques de recensement. Le chargé de projet "FP2 - SmartGAL: un système d'information territoriale collaboratif au service de ses patrimoines et de la dynamique du territoire" viendra en appui pour la mobilisation citoyenne et l'organisation de campagnes de relevés de plus grande ampleur, la maintenance de l'outil BiomMap et ses développements futurs.

Les données récoltées seront ensuite analysées pour produire un diagnostic territorial permettant d'identifier les axes principaux des différentes trames du réseau écologiques, les principaux enjeux biologiques du territoire avec les zones coeurs et les corridors principaux, les obstacles et les opportunités de restauration de sa connectivité. Cette cartographie biologique sera complétée par une analyse des enjeux en termes de services écosystémiques permettant d'identifier les zones de déficits et conflits (érosion, inondations, pollutions de l'eau, de l'air, accessibilité mobilité douce...) et les opportunités potentielles (réseau de haies régulatrices, zones d'immersion temporaire, bandes fleuries, paysages à forte valeur culturelle et touristique...) en tenant compte des enjeux biologiques.

Ce diagnostic co-construit et partagé avec les acteurs locaux permettra d'identifier ensuite des zones d'actions potentielles prioritaires où seront développées des actions de renaturation ou de restauration de la fonctionnalité écologique.

Action 2. Actions de restauration, protection et préservation des sites identifiés

Le chargé de mission identifiera :

- les propriétaires et exploitants de ces sites en collaboration avec les Communes et les acteurs locaux
- les différents outils qui peuvent être mobilisés pour les convaincre de se mobiliser avec les organismes professionnels selon le type de public ou d'action.

En principe, une majorité des propriétaires et exploitants auront déjà été mobilisés lors de la réalisation du diagnostic co-construit en prenant en compte leurs enjeux. Le chargé de projet les rencontrera pour les sensibiliser aux actions qui pourraient être entreprises et à l'aide qu'ils pourraient recevoir pour réaliser les actions attendues.

Les actions retenues seront mises en œuvre avec l'appui des organismes spécialisés.

Types d'action et types d'accompagnement :

→ Restauration de zones humides : chantiers participatifs et aides pour subsides, le suivi administratif et de chantiers

→ Plantations de haies : chantiers participatifs pour la plantation et l'entretien, formation et information, marchés groupés, aides pour subsides

→ Préservation ou renouvellement des ripisylves et des saules têtards : chantiers participatifs pour la plantation et l'entretien, formation et information, marchés groupés, aides pour subsides

→ Végétalisation des fossés et points d'accumulation d'eaux usées : plantations, sensibilisation

→ Accompagnement sur la mise en réserve naturelles de sites : suivi administratif, relais vers les organismes pouvant assurer la gestion

Action 3. Accompagnement des agriculteurs pour renforcer la biodiversité et la préservation d'espèces propres aux zones agricoles

Concernant les enjeux spécifiques des plaines agricoles, vu l'importance des surfaces consacrées à l'agriculture sur le territoire (plus de 75 %) et l'impact des pratiques agricoles sur la biodiversité et les services écosystémiques, un travail important est à mener auprès des agriculteurs.

La question de la biodiversité en milieu agricole repose sur deux axes d'action.

Comme l'explique Thierry Walot¹ : la « *superficie soutenant la biodiversité agricole doit être suffisante et disposée de façon à former un réseau cohérent de milieux et petits éléments assez proches de l'état naturel pour répondre aux besoins vitaux des espèces de la faune et de la flore sauvages. La cohérence à l'échelle globale repose sur deux conditions :*

(1) Les milieux agricoles les plus rares et les plus fragiles font partie du réseau ou de l'infrastructure écologique - zones « noyaux » ;

(2) Les paysages agricoles doivent être suffisamment perméables aux espèces sauvages. Ils doivent donc être équipés d'un maillage (corridors, points ou zones relais) écologique suffisant(e) d'éléments et de surfaces « relais » adaptés aux différents contextes agricoles et aux besoins des espèces qui leurs sont inféodées ou « passent par-là ». »

En Wallonie, les oiseaux nichant au sol dans les terres cultivées subissent un fort déclin, évalué par les programmes de surveillance de la biodiversité à 6% par an depuis 1990. Ces

¹ Note de travail dans le cadre du projet de Plan Stratégique Post 2020 de la Wallonie. UCL-ELIA – EVAGRI – Th Walot, 2020.

espèces comprennent notamment l'Alouette des champs, la Perdrix grise et le Bruant proyer.

Le déclin du Bruant proyer est particulièrement préoccupant : -15%/an. Sa population comprend maintenant environ 400 couples, dont plus de 95 % occupent les plateaux hesbignons situés à l'est de la E411, jusqu'au nord de l'agglomération liégeoise.

Cette espèce est souvent considérée comme une espèce parapluie, car les aménagements réalisés pour soutenir ses populations bénéficient également aux autres espèces de ces milieux, contribuent aux objectifs de préservation des sols et des nappes phréatiques, au maillage écologique, à la lutte intégrée qui est essentielle pour une agriculture durable, et permettent aux agriculteurs qui y souscrivent d'en retirer un revenu légitime via les mesures agroenvironnementales et depuis peu d'un écorégime .

Le Plan stratégique wallon pour la Politique Agricole Commune, entré en application ce 1er janvier 2023, contient de nouvelles aides et mesures volontaires en faveur de l'environnement, plus contraignantes que la conditionnalité, telles que l'éco-régime, les MAEC et les aides aux investissements non-productifs. De plus, des innovations plus ou moins récentes permettent d'augmenter la résilience des territoires agricoles sans menacer la rentabilité des exploitations. Les services d'encadrement et de conseils ne comptent pas suffisamment de personnel pour effectuer un démarchage actif et ne disposent pas d'un ancrage local. Une place est à prendre pour le GAL. Elle s'articulera avec le projet "Hesbaye Sauvage" de Faune et Biotopes à l'intersection de leur zone de projet et du territoire du GAL soit une petite partie au nord d'Eghezée, de Wasseiges et de Hannut, et tiendra compte de leur expérience.

Le chargé de projet :

- ira à la rencontre des agriculteurs exploitant les champs dans les zones identifiées comme prioritaires, notamment les zones de persistance de noyaux d'oiseaux nichant au sol dans les terres cultivées, afin de les sensibiliser et les inciter à mobiliser les outils incitatifs de la PAC.
- fournira un appui administratif et technique pour la constitution des dossiers de demande de primes
- favorisera le partage d'expérience et la mise en réseau par l'organisation de visites et de présentations
- accompagnera les agriculteurs dans leurs changements par la mise en place de formation, de tests ou de chantiers participatifs
- identifiera les facteurs de blocage et proposera des solutions avec l'appui des communes, des acteurs locaux ou des organismes spécialisés

L'échange entre pairs pourra concerner également les pratiques innovantes favorables au stockage de carbone dans les sols, aux cultures à faibles besoins en intrants et aux alternatives à l'irrigation.

Action 4. Mobilisation citoyenne et valorisation de bonnes pratiques

Le projet repose fondamentalement sur la création de liens entre des acteurs locaux qui ont peu de lieux d'échanges et d'opportunités de travailler ensemble sur des projets communs. Le but est de créer une alliance entre personnes de bonne volonté autour d'actions concrètes. Pour ce faire, seront mobilisés les acteurs proches d'un des sites identifiés dans comme prioritaires pour mener des actions de restauration de la biodiversité et des services écosystémiques: école, habitants, mouvements de jeunesse, chasseurs... en mobilisant leurs compétences, leur attachement à leur environnement direct et en capitalisant sur le lien et la convivialité. Leur investissement peut être de plusieurs ordres:

- recensement d'espèces et d'habitats pour enrichir la cartographie et permettre de documenter l'impact des actions,
- participation à des chantiers collectifs: restauration, plantation, entretien...
- devenir ambassadeur d'un site, c'est-à-dire assurer une présence régulière, bienveillante et attentive, sur le site et veiller sur lui, notamment en alertant les personnes de référence en cas de problème.

Ce dernier volet sera soutenu par le projet "FP2 - SmartGAL" du GAL, qui a notamment pour but de constituer des équipes d'ambassadeurs pour protéger des endroits riches de nature et d'entretenir la dynamique en organisant des temps de convivialité et de rencontres.

Par ailleurs, il s'agit de valoriser les initiatives positives pour créer l'émulation. Ceci concerne tous les acteurs: propriétaires privés, exploitants, Communes, écoles, mouvements de jeunesse, habitants, chasseurs et agriculteurs.

Ce volet sera appuyé par le projet "FP3 - Passé, présent, futur : valorisation touristique et ludique du patrimoine naturel et des mémoires collectives" du GAL dont une partie sera orientée "tourisme nature" avec la création de produits touristiques valorisant le patrimoine naturel. Ce travail se fera en étroite collaboration avec le chargé de projet "nature - agriculture" et les naturalistes afin de tenir compte des impacts négatifs possibles liés à la fréquentation des sites sensibles. La création de balades permettra sur certains sites de dévier un public de promeneurs déjà existant vers des parcours moins dommageables pour la biodiversité.

Un focus sera mis sur la valorisation de bonnes pratiques agricoles en général et sur l'approche agrécologique en particulier. Cette mise en valeur pourra prendre la forme d'actions de communication et/ou d'événements.

Le réseau d'acteurs locaux au sein duquel le GAL Meuse@Campagnes est inséré permettra d'associer ces agriculteurs aux pratiques innovantes dont plusieurs sont déjà identifiés.

L'objectif est à la fois que les habitants se réapproprient leur environnement et que leur regard change sur les agriculteurs en mettant en valeur les initiatives qu'ils mettent en place.

Synergies et innovation

Partenaires du projet et synergies attendues

Le chargé de projet aura besoin de l'appui d'un comité technique, à réunir une première fois au lancement, puis entre une et trois fois par an, selon les besoins. Parmi tous les partenaires cités ci-dessous, certains sont déjà identifiés pour ce comité : Natagora, UCLouvain, Gembloux Agro BioTech, les Contrats de rivière, Faune et Biotopes, Natagriwal et le DNF. Idéalement, il faudrait aussi pouvoir être appuyé au niveau des itinéraires techniques par le CRA ou les centres pilotes.

Par ailleurs, chaque partenaire sera sollicité pour ses appuis spécifiques et apports de synergies :

- Natagora, A&G, LRBPO, FRB : recensement, gestion réserves naturelles
- Natagriwal, CRA, centres pilotes : mise en place des mesures incitatives PAC et PwDR
- GISER, Protect'eau : accompagnement sur inondations
- Région wallonne et Province : DAFoR, yes we plant, DEMNA, DCENN, STP provincial
- Gembloux Agro-BioTech: appui sur la cartographie
- Acteurs locaux (sections locales des Cercles naturalistes, FRW et GT biodiversité des communes, collectifs comme Eghez'haie, GEF en transition, Germination) : mobilisation des habitants
- Communes, Contrats de rivières, FRW et agents DNF locaux : Appui sur l'état des lieux de l'existant (lieux problématiques et actions déjà en cours), mise en relation avec les propriétaires ou exploitants, mobilisation des habitants, appui via les appels à projet (Biodiversité...)
- FJA, Greenotec, Faune et biotopes, projet Terrae, GAA du Parc naturel Burdinale Mehaigne... relais vers agriculteurs, contacts projets vitrines

Adéquation avec les critères de sélection

- Caractère transversal du projet

Le GAL construit une cartographie commune aux cinq communes de manière à doter le territoire d'un outil transversal pour faciliter la compréhension et la capacité d'agir au niveau de l'ensemble du territoire en matière de réseau écologique et de services écosystémiques. Les actions se déroulent ensuite à l'échelle du territoire. Cette échelle est idéale de par sa taille : l'approche supracommunale permet de ne pas être contraint dans des limites communales, les sites à enjeux pouvant se trouver à cheval sur deux communes et en même temps la superficie n'est pas trop grande et permet de garder un contact de proximité et une connaissance fine du terrain. Lorsque les enjeux dépassent le cadre du GAL, comme par exemple la biodiversité et la préservation d'espèces en zone agricole, des collaborations sont prévues avec les GAL voisins (voir chapitre coopération).

- Caractère transférable

L'approche globale, structurée et systémique du projet ainsi que l'alliance entre les acteurs pourront inspirer d'autres territoires dans leur travail sur les enjeux de biodiversité.

Le partage de bonnes pratiques est par nature au cœur des préoccupations du GAL, comme en témoignent les pistes de collaboration sur ce projet.

- Complémentarité avec les autres instruments de financement

Le projet pourra s'appuyer sur des financements complémentaires du PswPAC, sur les projets nature des Fondations, notamment la Fondation Roi Baudoin qui est déjà engagée sur les Etangs de Bonneffe, sur le programme Yes we plant, les appels à projet annuels Biodiversité ou le PWDR mesure 7.6.

Pérennité

De par sa proximité avec le terrain et l'appui de son réseau, le GAL est en capacité de développer ses actions avec la meilleure efficacité.

La pérennité des actions est assurée par l'approche participative et partenariale. Le GAL joue un rôle de dynamiseur ou déclencheur d'actions mettant en lien une série d'acteurs.

- Les contrats rivières Dyle Gette et Meuse Aval poursuivront les projets visant la restauration des zones humides du territoire et l'implémentation des mesures régionales concourant à améliorer la qualité de l'eau par les exploitants agricoles.
- Les Communes via leurs conseillers en environnement, leurs services plantations, et avec l'appui des GT biodiversité, poursuivront le travail de renforcement du réseau écologique et des services écosystémiques pour les terrains publics et de sensibilisation pour les terrains privés.
- Les organismes spécialisés dans l'accompagnement des agriculteurs poursuivront le travail avec eux.
- Les groupes citoyens locaux poursuivront aussi leurs actions en faveur de la biodiversité.
-

L'approche participative est une garantie que les projets portés par le GAL partent des préoccupations des habitants ou des associations et n'ajoutent pas un travail supplémentaire mais viennent renforcer des envies ou initiatives existantes qui pourront se poursuivre par la suite.

De plus, le GAL aura doté le territoire d'un outil méthodologique assorti d'une vision stratégique concernant les enjeux de réseau écologique et de services écosystémiques. Celui-ci permettra d'orienter et structurer les actions des différentes parties prenantes.

Caractère innovant

Bien qu'il existe une bonne volonté et une série d'initiatives localisées tant dans le chef des communes que des associations spécialisées et des agriculteurs pour soit améliorer des sites contribuant au réseau écologique, soit lutter contre les inondations, soit lutter contre l'érosion, il n'existe pas de vision globale, structurée et systémique du réseau écologique sur le territoire, établissant le lien entre les enjeux associés à la biodiversité (espèces,

habitats), le travail des différents acteurs professionnels et amateurs, et créant une alliance avec les habitants.

Des démarches pilotes analogues à des échelles proches ont montré une lacune actuelle dans le système d'encadrement agricole en matière d'environnement et particulièrement de biodiversité. Les structures en charge de l'appui aux agriculteurs ne disposent pas des moyens et du temps nécessaires pour une action territoriale de proximité.

Quant au GAL, il n'avait pas encore travaillé sur ce thème précédemment.

Collaborateurs

Collaborateur en charge du projet

à engager

Expériences pertinentes et qualification du demandeur

Bien que le GAL n'ait encore jamais mené d'actions dans le domaine « agriculture-nature », il est déjà, de par son essence même, au cœur d'un réseau d'acteurs essentiels à la réalisation de cette fiche.

Via le partenariat public-privé et les instances du GAL ou les projets précédents (notamment: « Histoires agricoles », BiomMap, les produits locaux...), il est en contact avec des agriculteurs dans chaque commune, de citoyens mobilisés sur l'environnement, des associations naturalistes et organismes publics travaillant sur l'environnement.

Professionnel de l'accompagnement du changement, de la facilitation, de la mobilisation et de la fédération des acteurs, il est reconnu comme un acteur légitime pour mener ce travail d'interface et d'accompagnement de terrain. L'échelle de son territoire est également idéale pour cette mission.

Le nombre de pré-projets rentrés, leur qualité, la diversité des porteurs, ainsi que le nombre et la qualité des personnes ayant participé au groupe de travail thématique et à la rédaction de la fiche témoignent de cette reconnaissance.

Le chargé de projet sera engagé pour ses connaissances des outils de la nouvelle PAC et des enjeux de biodiversité sur le territoire. Il sera directement opérationnel grâce à l'appui des partenaires déjà mobilisés.

Indicateurs

Indicateur de réalisation

	2025	2027	Méthodologie de calcul	source de données
Public-cible visé par le projet : habitants, propriétaires ou exploitants de terrain à enjeux de biodiversité, agriculteurs	181	341	nombre de personnes participant au projet	liste de participants
Action 1. Identification et cartographie des zones prioritaires en matière d'enjeux de biodiversité et de services écosystémiques ainsi que leurs caractéristiques spécifiques pour définir ce qu'on peut y faire ou non.				
Réalisation d'une cartographie des enjeux en matière de réseau écologique et services écosystémiques	1	1	oui/non	existence d'une cartographie
Opérations de recensement	1	5	Nbre	rapports d'activités
Action 2. Actions de restauration, protection et préservation des sites identifiés				
Propriétaires et exploitants rencontrés	6	16	Nbre	rapports d'activité
Chantiers de préservation ou restauration	2	6	Nbre	rapports d'activité
Dossiers pour lesquels le GAL a fourni un appui administratif	2	6	Nbre	rapports d'activité

Action 3. Accompagnement des agriculteurs pour renforcer la biodiversité et la préservation d'espèces propres aux zones agricoles				
Agriculteurs rencontrés	35	75	Nbre	rapports d'activité
Dossiers pour lesquels le GAL a fourni un appui administratif	15	30	Nbre	rapports d'activité
Actions de partage d'expérience, de formation, de valorisation de bonnes pratiques vers les agriculteurs	8	20	Nbre	rapports d'activité
Action 4. Mobilisation citoyenne et valorisation de bonnes pratiques				
Chantiers participatifs organisés	8	20	Nbre	rapports d'activité
Actions de sensibilisation, formations vers les habitants	4	16	Nbre	rapports d'activité

Indicateur de résultat

	2025	2027	Méthodologie de calcul	source de données
Emploi direct créé au sein de la structure bénéficiaire	1	1	Nombre d'ETP	contrat de travail

Action 1. Identification et cartographie des zones prioritaires en matière d'enjeux de biodiversité et de services écosystémiques ainsi que leurs caractéristiques spécifiques pour définir ce qu'on peut y faire ou non.				
Données biologiques récoltées	400	1000	Nbre	BiomMap + Obsidentify
Nombre de SGIB identifiés supplémentaires	2	5	Nbre	RW
Action 2. Actions de restauration, protection et préservation des sites identifiés				
Surface de zones restaurées, protégées ou gérées de manière différenciée grâce au projet, hors SAU	8	16	Ha	cartographie
Aménagements linéaires et isolés dédiés à la biodiversité et aux services écosystémiques	0,8/150	2/400	km/ nombre éléments	cartographie
Action 3. Accompagnement des agriculteurs pour renforcer la biodiversité et la préservation d'espèces propres aux zones agricoles				
Agriculteurs participant aux actions	15	30	Nbre	liste de participants

Aménagements dédiés à la biodiversité et aux services écosystémiques en zone agricole	15	30	Ha	retour des agriculteurs
Pratiques culturelles dédiés à la biodiversité et aux services écosystémiques	20	40	Ha	retours des agriculteurs
Action 4. Mobilisation citoyenne et valorisation de bonnes pratiques				
Participants aux chantiers participatifs	70	150	Nbre	liste de participants
Participants aux opérations de recensement	70	100	Nbre	liste de participants
Participants aux actions de sensibilisation/formations	70	150	Nbre	liste de participants

Calendrier

	1S 24	2S 24	1S 25	2S 25	1S 26	2S 26	1S 27	2S 27
Compilation des données								
Recensement habitats et espèces								
Analyse et identification des zones prioritaires								
Identification de nouveaux SGIB								
Identification et rencontre des propriétaires								
Analyse des actions à mener et leviers possibles selon les sites								
Identification de plusieurs actions concrètes et mise en place de l'accompagnement								
Organisation de chantiers participatifs								
Rencontre des agriculteurs exploitant les zones identifiées prioritaires								
Mise en place de l'accompagnement individuel								
Actions de mise en réseau et renforcement des agriculteurs								
Actions de sensibilisation, formations vers les habitants								
Réalisation de supports de sensibilisation et valorisation								